



## **Succès de l'augmentation de capital Voltalia multiplie ses fonds propres par 3,4**

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée le 17 juillet 2012 est réalisée à hauteur de 63.262.702,86 euros. La demande totale tant à titre irréductible que réductible a porté sur 110.987.198 actions représentant plus de 78 % de l'offre.

L'opération a été suivie par l'actionnaire de référence de la société, Voltalia Investissement, qui détient à l'issue de l'opération 118.379.872 actions représentant 92,74% du capital (contre 10.386.190 actions représentant 62,33% du capital avant l'opération). Voltalia Investissement a notamment souscrit à l'augmentation de capital à hauteur de 16,6 M€ par compensation de la créance d'actionnaire qu'elle détient sur Voltalia.

Voltalia remercie vivement l'ensemble de ses actionnaires et des investisseurs qui ont participé à cette opération.

Sébastien Clerc, Directeur Général, déclare : « *Je me réjouis de ce résultat. Les fonds propres de Voltalia sont multipliés par 3,4. Dans un contexte boursier pourtant difficile, nos actionnaires témoignent de leur confiance dans notre stratégie. Je tiens à les en remercier vivement. Cette opération nous permet d'engager avec rigueur et détermination notre plan de développement portant sur 350 MW* ».

Le mois de juillet a par ailleurs permis à Voltalia de poursuivre sa progression dans le secteur photovoltaïque avec l'achèvement de petites centrales en Grèce (1,5 MW), le lancement de la construction de la centrale de Montmayon en France (2,8 MW) et la qualification de la centrale du Castellet dans le cadre de l'appel d'offres lancé par l'Etat français (4,5 MW).

### **Résultats de l'opération**

91.241.227 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 82% des actions nouvelles à émettre. 19.745.971 actions nouvelles ont également été demandées à titre réductible, servies à hauteur de 100%.

Le règlement-livraison des 110.987.198 actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le Marché Libre sont prévus le 10 août 2012. Les actions nouvelles seront assimilées aux actions existantes de la société et négociées sur la même ligne de cotation (code ISIN FR0010302224).

À compter de cette date, le nombre total d'actions composant le capital social de la Société sera porté à 127.650.065.

## Information du public

Des exemplaires du prospectus qui a obtenu le visa de l'Autorité des marchés financiers n°12-350 en date du 16 juillet 2012 sont disponibles sans frais au siège social de Voltalia (12, rue Blaise Pascal – 92200 Neuilly-sur-Seine). Le prospectus peut également être consulté sur le site internet de Voltalia ([www.voltalia.com](http://www.voltalia.com)) et sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à se référer aux facteurs de risque décrits dans le prospectus visé par l'AMF.

## A propos de Voltalia ( [www.voltalia.com](http://www.voltalia.com) )

- *Producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables, Voltalia développe et exploite des projets multi-sources : éolien, solaire, hydraulique et biomasse.*
- *Voltalia est présente en France métropolitaine, au Brésil, en Grèce et en Guyane.*
- *Voltalia est cotée au Marché Libre d'Euronext Paris depuis mai 2006 (FR000302224-MLVLT).*

---

Contact presse:

**Kablé Communication Finance**

Catherine Kablé – Tel: +33 1 44 50 54 75 – email: [catherine.kable@kable-cf.com](mailto:catherine.kable@kable-cf.com)